



Agreste Champagne-Ardenne

Portrait agricole de la Marne

La Marne compte 566 010 habitants en 2008. Sa population est stable depuis plusieurs années.

Elle s'étend sur 8 162 km². L'agriculture occupe 68 % de l'espace départemental.

Deux systèmes d'exploitations caractérisent le département : la viticulture et les grandes cultures.

Les exploitations hors viticulture se concentrent et cultivent en moyenne 134 hectares. Les exploitations professionnelles viticoles ont une surface moyenne de 4,24 hectares, inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'AOP Champagne.

La filière agroalimentaire est diversifiée et emploie un quart des effectifs de l'industrie marnaise. Les Maisons de Champagne figurent parmi les premiers employeurs de cette filière.

Le résultat courant avant impôt par actif non salarié (RCAI) est le plus élevé au niveau national.

La Marne est un département peu boisé. En moyenne sur la période 2005-2009, la récolte de bois marnaise correspond à 22 % de la récolte de la région.

La Marne : un département particulièrement performant

La SAU couvre plus des deux tiers de la surface totale du département

D'est en ouest, le département est constitué successivement des basses collines de l'Argonne et du Perthois, des plaines crayeuses centrales, de la côte du vignoble et des plateaux de la Brie. Le Mont Sinaï (288 mètres) situé dans la Montagne de Reims est le point culminant de la Marne. Le département est traversé par la Marne. La Champagne crayeuse est caractérisée par un sol crayeux qui abrite l'aquifère le plus important de la région. La nature des terrains du Tardenois, du Vignoble et de la Brie Champenoise est très variée : calcaires, sables, grès, argile, marnes... L'Argonne est une région avec du relief et presque totalement forestière. Au sud du département, se situe le lac du Der-Chantecoq ou lac-réservoir de la Marne. Il est à cheval sur la Marne et la Haute-Marne. Compte-tenu de ces caractéristiques physiques trois groupes de régions sont définis selon les systèmes de production dominants : la Champagne Crayeuse pour les grandes cultures, la Brie, le Tardenois, l'Argonne et le Perthois où côtoient des grandes cultures et l'éle-

vage et le Vignoble.

L'agriculture occupe 68 % de l'espace départemental. La Marne est un département peu boisé avec 19 % de son territoire couvert par des bois et forêts.

La Marne est un département au climat relativement doux et humide où les influences maritimes et continentales se contrarient. En partant de l'ouest vers l'est, le climat continental de la Marne s'accroît au fur et à mesure que l'on s'approche de l'Argonne. La moyenne pluviométrique est de 614 millimètres sur la période 1971-2000 avec 115 jours de précipitations et une température moyenne de 10,2° C. L'ensoleillement moyen à Reims-Courcy est de 1 705 heures.

Un département essentiellement rural

Avec 8 162 km², la Marne se classe au 7^e rang en France métropolitaine pour la superficie. Elle compte 620 communes dont 578 communes rurales. La population légale atteint 566 010 habitants en 2008 ce qui place le département au 44^e rang en France métropolitaine. 19 % des habitants vivent dans l'espace rural. Cette

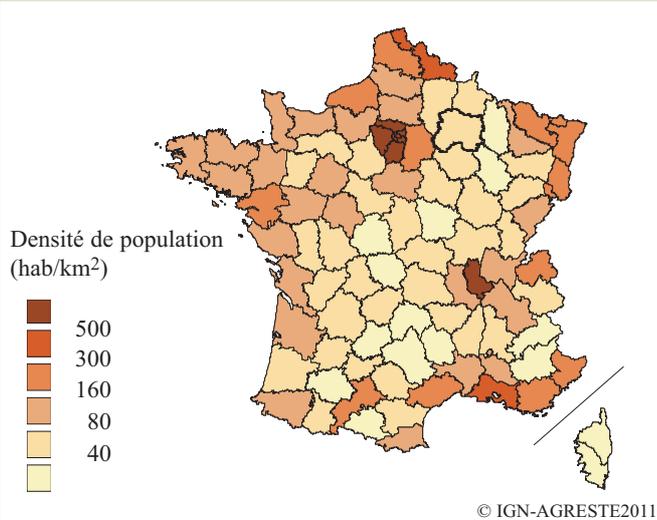


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

DRAAF Champagne-Ardenne

Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

Avec 69 hab./km², la Marne a la plus forte densité de population de la région



Source : Insee, Recensement de population - Population légale 2008 au 1^{er} janvier 2011

proportion atteint 29 % en moyenne régionale et 18 % en France métropolitaine. Reims est la douzième ville métropolitaine avec 181 468 habitants et concentre 32 % de la population marnaise. Au moins deux champardennais sur cinq résident dans la Marne. La densité d'habitants est de 69 hab./km², bien en dessous de celle de la France de province (93 hab./km²). Depuis 1999, la population demeure stable. Le déficit migratoire est compensé par le solde naturel. Près d'un quart des marnais a moins de 20 ans et 23 % de la population est âgée de 60 ans et plus.

En 2010, la quasi-totalité de la Marne est concernée par l'ensemble des démarches territoriales de projet reconnues ou en projet en juillet 2010. Cinq pays existent : le Pays Rémois, le Pays d'Épernay Terres de Champagne, le Pays de Brie et Champagne, le Pays Vitryat et le Pays de l'Argonne Champenoise. Un sixième pays est en cours de validation : le Pays de Châlons-en-Champagne. Deux agglomérations du département (Châlons-en-Champagne et Reims) ont contractualisé avec la région. Les agglomérations bénéficient également d'autres dispositifs pour les accompagner dans leurs projets, notamment des fonds structurels européens. Les agglomérations de Reims et de Châlons-en-Champagne bénéficient ainsi de fonds européens suite à l'appel à projets urbains. Un seul territoire, le Pays Vitryat, a été sélectionné dans le cadre du programme européen LEADER comme Groupe d'Action Locale. Il s'intègre dans le GAL « Rives de Marne en Champagne ».

La Marne compte aussi un parc naturel régional (PNR) depuis 1976 : le PNR de la montagne de Reims.

Sur le plan économique, la Marne contribue en 2009 pour 38 % à la valeur de la production agricole champardennaise hors subventions et hors viticulture. En comptant la viticulture, la valeur de la production agricole marnaise représente 61 % de la production agricole hors subventions de la région. Ces chiffres montrent l'importance de la Marne dans l'économie champardennaise.

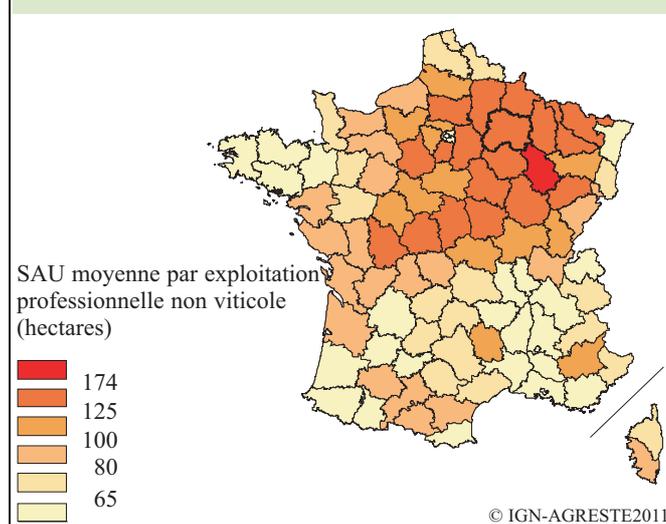
Le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié

s'élève à 82 660 euros en moyenne pour la période 2005-2009. C'est le revenu le plus important de la région. C'est aussi le plus élevé au niveau national, dépassant de 43 560 euros la moyenne des départements métropolitains.

Les EARL plus nombreuses que les exploitations individuelles

En 2007, le nombre d'exploitations professionnelles non viticoles atteint 3 480 dans la Marne. Celles-ci ont diminué de 13,1 % depuis le recensement agricole de 2000, soit un taux de disparition annuel de 2 %. Dans le même temps, la surface moyenne par exploitation professionnelle non viticole s'est accrue de 11 % pour atteindre 137 hectares. Deux exploitations sur trois ont plus de 100 hectares et exploitent 84 % de la SAU. L'agrandissement des exploitations est principalement dû à la disparition d'exploitations de plus petite taille, la Marne suivant la tendance générale. Cet agrandissement coïncide également avec la diminution des exploitations individuelles au profit des EARL. La part de celles-ci passant de 37 % en 2000 à 49 % en 2007. La taille moyenne d'une EARL non viticole est en moyenne de 142 hectares par exploitation contre 102 hectares pour une exploitation individuelle. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), peu présents dans le département, concentrent en moyenne 219 hectares.

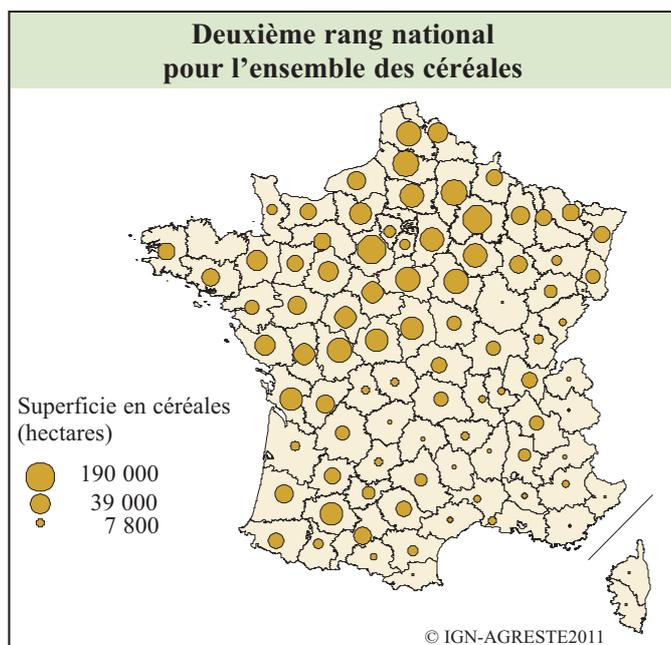
Des exploitations de grande taille



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Le travail familial demeure prépondérant

En 2007, 12 940 personnes travaillent dans les exploitations professionnelles non viticoles dont 1 430 salariés permanents et 5 575 salariés saisonniers. La quantité de travail réalisé a diminué de 10 % depuis 2000. Elle s'élève 6 500 UTA en 2007 soit l'équivalent de 1,9 personne occupée à temps plein pendant une année par exploitation. Le travail est essentiellement fourni par les exploitants et coexploitants (4 120 UTA) et leur famille (430 UTA), soit 72 % du travail fourni. Le travail réalisé par les salariés permanents a légèrement progressé et



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2009

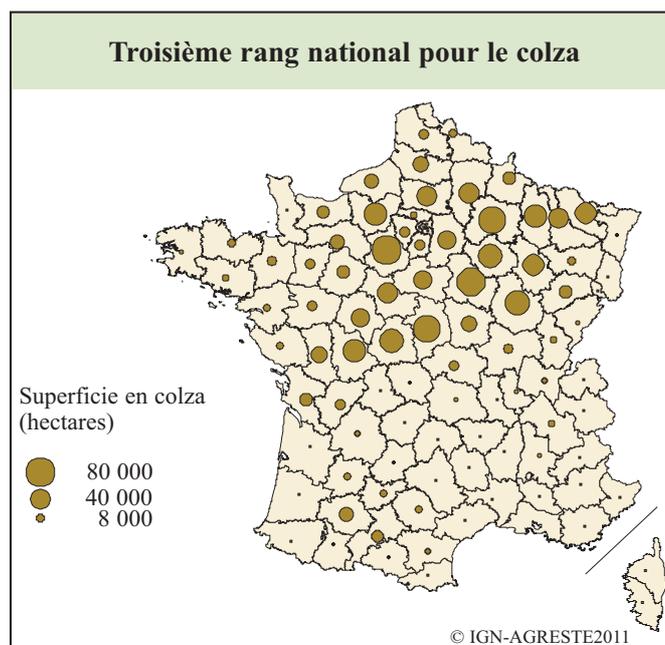
atteint 1 190 UTA. Le recours au travail saisonnier diminue depuis 2000 et représente 400 UTA. Bien qu'en légère croissance, la quantité de travail réalisé par les ETA et les CUMA demeure faible. Les exploitations individuelles emploient 1,4 UTA par exploitation et les EARL 1,7 UTA. C'est bien en dessous des GAEC qui mobilisent 3,3 UTA par exploitation, du fait de leur taille.

Nette progression de l'emploi en viticulture

La Marne compte 9 587 exploitations ayant de la vigne dont 9 047 sont spécialisées en viticulture. Ces dernières représentent les trois quarts des exploitations de la Champagne Viticole. Les structures viticoles sont de petite taille et inférieures à la moyenne de la zone AOP Champagne, respectivement 2,46 hectares et 2,74 hectares de vigne en moyenne. 54 % des exploitations spécialisées en viticulture sont qualifiées d'exploitations professionnelles. A contrario, près de la moitié sont des exploitations non professionnelles, souvent de très petite taille et provenant de morcellements dus aux successions. La surface moyenne des exploitations professionnelles est de 4,24 hectares de vigne. 15 % des exploitations professionnelles ont moins d'un hectare de vigne.

La viticulture est caractérisée par l'importance des exploitations individuelles, quatre exploitations sur cinq pour l'ensemble des exploitations spécialisées en viticulture et les deux tiers pour les exploitations professionnelles. Une exploitation professionnelle sur cinq est une exploitation agricole à responsabilité limitée et dispose d'une surface moyenne en vigne de 5,29 hectares. Le nombre de GAEC demeure très faible.

L'emploi viticole progresse avec 1 440 UTA de plus qu'en 2000 dans les exploitations professionnelles. Il atteint 15 480 UTA en 2007, soit 9 000 UTA de plus que les exploitations professionnelles non viticoles. Plus de la moitié du travail est réalisée par les salariés. Les salariés occasionnels contribuent pour un quart au travail total effectué dans les exploitations.



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2009

Prédominance des grandes cultures

Dans la Marne, 92 % de la SAU du département sont des terres arables. Les céréales et les oléoprotéagineux sont les principales cultures, représentant un tiers de la valeur de la production agricole hors subventions et hors viticulture. Les cultures industrielles, betteraves et pommes de terre, participent pour 21 % à cette valeur de production.

En 2009, la sole céréalière marnaise avec 297 615 hectares occupe le 2^e rang français. C'est la culture la plus importante du département : elle couvre 54 % de la SAU et 6 % de la surface du département. Le blé tendre couvre un peu plus de la moitié de cette sole. Avec 81 q/ha en moyenne quinquennale (2005-2009), les rendements en blé sont les plus élevés de la région et aussi supérieurs à la moyenne nationale. Certaines parcelles dépassent les 100 q/ha de rendement, faisant de ce département un des plus performants de France. Les surfaces en orge de printemps constituent la deuxième céréale du département avec 77 260 hectares et le positionnent à la première place nationale devant l'Aube. Les rendements atteignent 69 q/ha en moyenne quinquennale. Occupant le 7^e rang national pour l'orge d'hiver avec 39 990 hectares, devancée par l'Aube, la Marne affiche des rendements plus élevés, respectivement 78 q/ha et 73 q/ha en moyenne quinquennale. La plus importante surface en maïs de la région se situe dans la Marne. Mais, avec 21 825 hectares, c'est à peine plus d'1 % de la superficie en maïs au niveau national.

Les surfaces occupées par les oléagineux occupent 15 % des terres arables. Il s'agit essentiellement de colza. Avec 73 960 hectares en 2009, le département se situe au 9^e rang national. 80 % de la surface en colza a une destination industrielle pour la fabrication de diester. Les rendements atteignent 37 q/ha en moyenne pour la période 2005-2009. Ce sont les plus importants de la région. La Marne occupe la 5^e place nationale pour les surfaces en protéagineux. Sur les 10 300 hectares en 2009, les deux tiers correspondent aux pois protéagineux. Les rendements en pois s'élèvent à 46 q/ha en moyenne quinquennale.

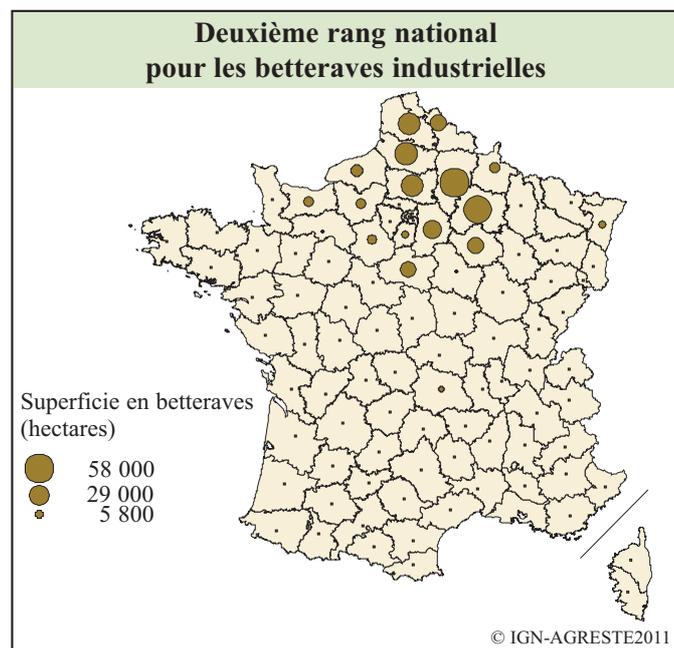
Les surfaces en poix qui avaient chuté à partir de 2005 et jusqu'en 2008 semblent retrouver un certain attrait du fait de l'aide spécifique dans le cadre du bilan de santé de la PAC.

La Marne, un département de cultures industrielles

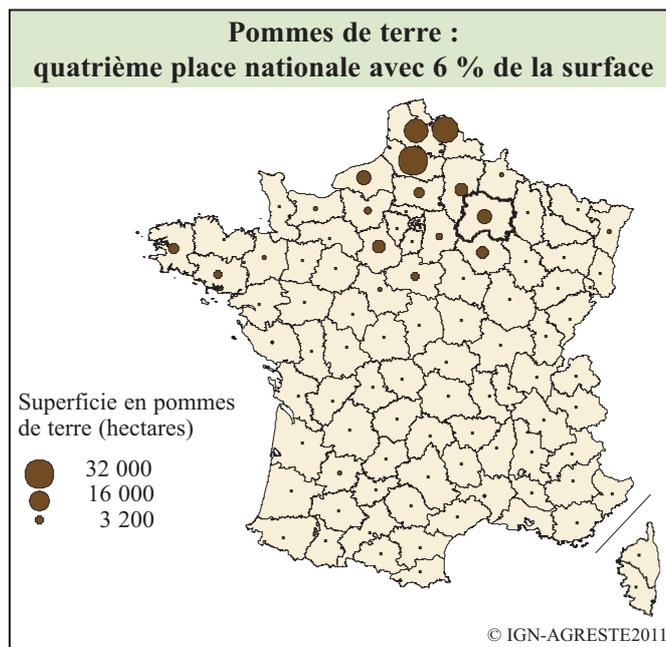
Les cultures industrielles (betteraves, pommes de terre...) concernent 14 % des terres arables. Avec 52 295 hectares, la Marne est le deuxième département pour les surfaces en betteraves, après l'Aisne. Les rendements en moyenne quinquennale sont comparables à ceux de l'Aube, respectivement 90,5 t/ha et 91,3 t/ha, mais ont atteint un record historique en 2009 avec plus de 100 t/ha de betteraves à 16° de richesse en sucre. La part des betteraves utilisées pour les activités de distillerie se situe à 31 %, et à 18 % pour les autres usages non alimentaires (u.n.a).

La Marne produit plus de la moitié de la production régionale de pommes de terre sur 9 680 hectares en 2009. Le département occupe le 4^e rang national avec 6 % de la surface totale française. Il produit de la pomme de terre de conservation et de demi-saison mais aussi de la pomme de terre de féculé. 40 % de la surface en pommes de terre est consacrée à la féculé. La Marne est le deuxième producteur de pommes de terre de féculé après la Somme. Pour la période 2005-2009, les rendements atteignent 51 t/ha en féculerie et 47 t/ha pour la pomme de terre de consommation. C'est nettement supérieur à la moyenne quinquennale nationale mais ces rendements sont inférieurs à ceux de l'Aube.

Parmi les autres cultures industrielles, le département est aussi positionné sur la culture de l'œillet pavot avec plus d'un tiers de la surface de la région et un quart de la surface nationale. C'est la plante médicinale la plus cultivée dans le département. La STH occupe 36 % de la surface fourragère départementale. La luzerne est la principale culture fourragère avec 46 % des surfaces régionales consacrées à la déshydratation. La Marne est le premier producteur de luzerne déshydratée en France devant l'Aube et les Ardennes. En 2009, la Marne assure 47 % de la production nationale de luzerne déshydratée pour 42 %



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2009



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2009

des surfaces. Source de protéines, la luzerne déshydratée est destinée à l'alimentation du bétail.

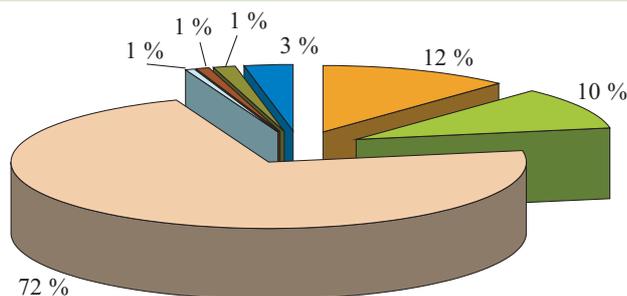
La superficie cultivée en légumes frais et en légumes secs atteint respectivement 1 830 hectares et 195 hectares en 2009. Les principaux légumes produits sont les endives, les carottes, les asperges, les oignons de couleur et les lentilles. Pour ces deux derniers légumes, la Marne est le 4^e producteur national.

76 exploitations déclarent pratiquer l'agriculture biologique ou être en phase de reconversion en 2009, soit deux fois plus qu'en 2001. Ces exploitations utilisent 1 566 hectares soit un accroissement de 45 % depuis 2001. 81 % correspondent à des surfaces en agriculture biologique, le solde étant en phase de reconversion. Dans la Marne, l'agriculture biologique concerne les productions végétales. Deux hectares sur cinq sont consacrés aux céréales. Les vignes occupent 115 hectares, surface multipliée par 3,5 depuis 2001. Depuis 2004, une dizaine d'exploitations marnaises et une exploitation auboise se sont regroupées pour développer une production régionale de lentillon, les surfaces cultivées progressant dans les exploitations biologiques. Une demande en AOP pour le lentillon de la Champagne est en cours.

La viticulture, principale composante de la valeur de la production agricole marnaise

La surface totale en vigne est de 24 412 hectares en 2009. Elle correspond à 72 % de la surface totale en vigne de l'aire de la Champagne Viticole. 23 783 hectares sont en production. Les superficies des trois cépages se répartissent pour 25,9 % en Pinot noir, 37,1 % en Chardonnay et 36,9 % en Pinot Meunier. En 2009, 1 892 391 hectolitres ont été récoltés dans la Marne pour l'AOP blanc (y compris champagne rosé) soit 78,6 % de la récolte de la Champagne Viticole. Outre le champagne traditionnel, il existe une AOC « Coteaux Champenois » (vin rouge dit de Bouzy). Pour cette production, 123 hectolitres ont été récoltés en 2009.

Près des trois quarts de la valeur de la production vient du Champagne



Les composantes de la valeur de la production agricole hors subvention en 2009

- Céréales, oléoprotéagineux
- Fourrages et autres produits végétaux
- Vins d'appellation
- Gros bovins
- Lait et produits laitiers
- Autres activités
- Services

Source : Agreste, Comptes de l'agriculture 2009 provisoires

La viticulture représente 72 % de la valeur de la production marnaise hors subventions et 44 % de la valeur de la production régionale.

Hors viticulture, les exploitations sont principalement orientées vers les cultures générales

La répartition des exploitations professionnelles par orientation technico-économique est restée stable depuis le recensement de 2000. En 2007, 82 % des exploitations professionnelles marnaises non viticoles sont orientées vers les grandes cultures. Elles cultivent principalement soit des céréales et des oléoprotéagineux (COP), soit des cultures générales (COP et betteraves, pommes de terre...). Les exploitations de cultures générales dominent avec la moitié des exploitations professionnelles hors viticulture. Elles exploitent en moyenne 152 hectares et occupent 1,8 UTA par exploitation. Les structures principalement orientées en COP représentent un tiers des exploitations. Leur surface moyenne est de 138 hectares et elles emploient 1,4 UTA.

Les exploitations de polyculture, qui sont essentiellement des « agri-viti », mobilisent 2,4 UTA par exploitation, en raison des travaux viticoles manuels, sur 110 hectares en moyenne. Même si la Marne n'est pas un département d'élevage, il existe une production bovine, une production ovine et une production porcine. La filière bovine ne contribue que pour 5 % à la valeur de la production agricole hors subventions et hors viticulture. Les autres produits animaux y participent dans la même proportion. Au total, la valeur de la production issue de l'élevage atteint 79 millions d'euros en 2009.

En considérant l'ensemble des exploitations professionnelles, c'est l'orientation viticulture qui domine avec deux exploitations sur trois.

Les maisons de champagne, premier employeur des IAA

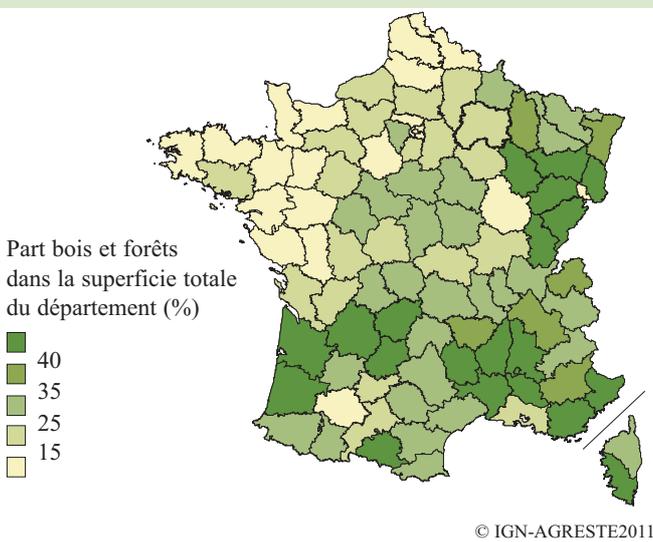
La branche de l'agroalimentaire dans la Marne est diversifiée : industrie des viandes, industries alimentaires diverses, travail du grain et fabrication d'aliments pour animaux et l'industrie des boissons (y compris la champagnisation). L'essentiel des établissements se situe dans l'industrie des boissons et les industries alimentaires diverses. Avec 10 900 salariés, la filière agroalimentaire (y compris le champagne) représente un quart des effectifs salariés de l'industrie marnaise et 60 % des effectifs des IAA dans la région. Plus de la moitié des effectifs du département travaillent dans les industries alimentaires diverses et dans l'industrie des boissons. La maison Moët et Chandon est le premier employeur du département pour la filière agroalimentaire et le deuxième de l'industrie champardennaise. Parmi les premiers établissements agroalimentaires, la champagnisation est en première place, suivie de la fabrication de sucre avec notamment Cristal Union et la transformation et conservation de la viande de boucherie avec le Groupe Terrena.

En rapport avec la production de luzerne déshydratée, La Marne possède sur son territoire la majorité des usines de déshydratation de la région.

Faible production de sciages

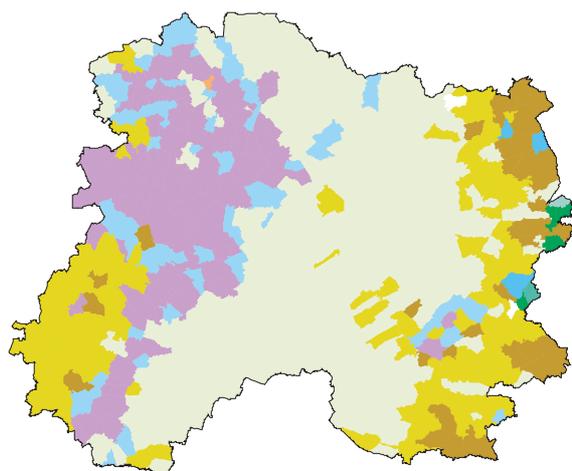
18 % des superficies boisées de la Champagne-Ardenne se situent dans la Marne. Un peu plus des trois quarts de la forêt marnaise est détenue par des propriétaires privés, le reste étant constitué de forêts publiques, domaniales et communales. Cette dominance de la forêt privée est la plus forte de la région champardennaise. 89 % des superficies en bois et forêts sont constituées de feuillus. La Marne est le troisième producteur de la région avec 303 700 m³ de bois récolté en 2009, soit 20 % de la récolte champardennaise. Cette production est inférieure de 16 % à la moyenne des cinq années précédentes, évo-

La Marne parmi les départements les moins boisés



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle 2009

Prédominance des grandes cultures



Orientation technico-économique dominante de la commune

- Céréales et oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Horticulture, maraîchage, fruits
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins lait et viande
- Polyélevage et autres herbivores
- Polyélevage et granivores
- Polyculture
- Culture et élevage
- Pas d'agriculteur

© IGN-AGRESTE2011

Source : Agreste, Recensement agricole 2000

lution nettement plus défavorable que celle de la région (- 8 %). Les volumes en bois d'œuvre atteignent 61 % de la récolte. Alors qu'avant la tempête de 1999, la Marne était le deuxième département producteur de peupliers, la récolte s'est effondrée. Les peupleraies, principalement le bassin vitryat, ont en effet été endommagées à 80 %. La Marne occupe la troisième place dans la région pour l'écocertification. La quantité de sciages est faible, 14 500 m³ soit 9 % du total régional en 2009, et presque exclusivement à base de feuillus.

La Marne : un grand département agricole et viticole

La Marne est un des plus grands départements français par sa taille. L'agriculture occupe plus des deux tiers de l'espace départemental. Hors viticulture, la Marne compte le plus grand nombre d'exploitations professionnelles de la Champagne-Ardenne. Mais leur taille moyenne est inférieure à celles de la Haute-Marne et de l'Aube. Les exploitations marnaises restent donc à taille humaine avec une productivité importante. Les EARL dépassent en nombre les exploitations individuelles. Le travail familial demeure prépondérant. La légère augmentation du nombre de salariés permanents montre le dynamisme du secteur. Ces exploitations sont spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et en cultures générales (COP et betteraves, pommes de terre..)

Les exploitations viticoles, caractérisées par l'importance des exploitations individuelles, voient leur emploi progresser. Le secteur de la viticulture est la composante majoritaire de la valeur de la production agricole hors subventions.

Les matières premières produites dans le département peuvent être transformées localement, les industries de transformation sont présentes et diverses.

Définitions

Les exploitants correspondent à l'ensemble chefs d'exploitation et coexploitants.

Unité de travail (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Pour en savoir plus :

- Agreste Champagne-Ardenne n° 11, septembre 2008 : l'agriculture ardennaise reste familiale
- Agreste Champagne-Ardenne, hors série, décembre 2010 : tableaux de l'agriculture champardennaise
- Des données en ligne sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 4 - Juin 2011



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt - Service régional
de l'information statistique et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Y. Lobjoit
Rédacteur en chef : J.P. Alloy
Rédaction : N. Viatte
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 3 euros